



FORMULAIRE D'ANNONCE DE CHANGEMENT D'ADRESSE A L'INTERIEUR DU CANTON



Formulaire à compléter LISIBLEMENT (EN MAJUSCULES SVP) et à retourner daté et signé, accompagné des pièces requises, selon les modalités en page 2.

Coordonnées du demandeur

1. Nom(s)..... 2. Prénom(s).....
 3. Date de naissance(jj/mm/aaaa) 4. Nationalité / Origine/
 5. Etat civil Célibataire Marié Séparé Divorcé Veuf
 6. ATTESTATION (CH non Genevois) d'établissement de séjour professionnelle

Nouvelle adresse

7. Rue 8. N°.....
 9. Chez*.....

Informations obligatoires nécessaires au recensement (à défaut de ces informations joindre une copie du bail à loyer svp)

10. N° App **ou par défaut** 11. Etage 12. Nombre de pièces
 13. Commune 14. NPA.....
 15. Depuis le 16. Téléphone
 17. Adresse e-mail

**Sous-location : joindre une confirmation écrite et signée du titulaire du bail, respectivement du logeur*

Ancienne adresse

18.

Le changement d'adresse concerne-t-il aussi :

- | | Nom(s) | Prénom(s) | |
|------------------------------|--------|-----------|---|
| 19. Le conjoint ? | | | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non |
| 20. Les enfants mineurs ** ? | | | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non |
| | | | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non |
| | | | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non |

***Les enfants majeurs doivent remplir un formulaire personnel*

21. Autres personnes vivant dans le même foyer : **informations obligatoires nécessaires au recensement**

Nom(s) Prénom(s)

Remarques :

Avully, le Signature

Modalités à l'usage des utilisateurs du formulaire C

Rappels

- Il est obligatoire d'annoncer un changement de domicile dans les 14 jours.
- Si l'un des membres de la famille n'est pas de nationalité suisse, la Mairie d'Avully n'est pas habilitée à traiter cette demande

Procédure

Il convient de se rendre à la Mairie d'Avully, aux heures d'ouverture, muni des documents suivants:

Pour les Genevois

- le formulaire "C" dûment complété, daté et signé
- une pièce d'identité

Pour les Confédérés

- le formulaire "C" dûment complété, daté et signé
- une pièce d'identité
- l'ancien permis d'établissement (ou certificat de domicile pour Confédérés)
- Fr. 50.- pour l'établissement d'un nouveau certificat de domicile (anciennement permis d'établissement – livret jaune)

En cas de délivrance d'un nouveau certificat de domicile, celui-ci vous sera transmis par courrier au plus tard dans les 10 jours.